

L'EMPLOI DANS LE SPECTACLE en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observatoire des arts du spectacle

> données 2004



© Philippe Artagno - Cirque désaccordé

Les questions d'emploi dans le secteur du spectacle sont complexes à appréhender et chacun s'accorde aujourd'hui sur la nécessité d'en avoir une connaissance partagée et objective. La production d'indicateurs statistiques de référence constitue un des éléments de cette connaissance objective.

Le secteur du spectacle ne dispose pas d'une source statistique unique adaptée à ses besoins. Le suivi de l'emploi passe donc nécessairement par une lecture de données éparpillées, le plus souvent issues de sources administratives ou multisectorielles. Cet éparpillement des données participe au manque de lisibilité du secteur.

Première étape vers une amélioration de la connaissance, cette publication régionale rassemble et met à disposition de tous l'essentiel des données disponibles sur l'emploi dans le spectacle en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Actualisée chaque année, cette approche quantitative pourra servir de support à l'ensemble des acteurs qui s'interrogent sur le sujet en région.

SOMMAIRE

Les établissements du spectacle

- ◆ Les établissements employeurs d'après les Dads (*Insee*).....page 2
- ◆ Les employeurs d'intermittents du spectacle (*Cncs*)page 3
- ◆ Les établissements cotisants et les stagiaires de l'Afdaspage 4
- ◆ Les licences d'entrepreneur de spectacles (*Drac-Paca*).....page 5

Les professionnels du spectacle

- ◆ Les professionnels du spectacle inscrits à l'Anpe (*Drtefp*)page 6
- ◆ Les intermittents du spectacle indemnisés au titre des annexes 8 et 10 (*Assedics*).....page 7
- ◆ Les salariés du spectacle d'après les Dads (*Insee*).....page 8



LES ETABLISSEMENTS DU SPECTACLE

Les établissements employeurs d'après les Dads

Le fichier Dads (Déclaration annuelle de données sociales) de l'Insee répertorie les établissements qui ont employé au moins un salarié au cours de l'année. Sont exclus du champ des Dads : les agents de l'Etat, les salariés de l'agriculture, ceux des services domestiques et des activités extraterritoriales. Depuis 2001, l'Insee a modifié le mode de calcul des effectifs au 31/12. Il doit en être tenu compte lors de rapprochement avec des données publiées précédemment.

Poste : Un poste est un couple Etablissement-Salarié. Un salarié ayant travaillé plusieurs fois dans l'année au sein d'un même établissement correspond à un seul poste et ses périodes de travail seront regroupées.

Etablissements selon le département et le secteur

2003	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
923A Activités artistiques	33	21	160	559	163	146	1 082
923B Services annexes au spectacle	13	5	77	170	47	40	352
923D Gestion de salle de spectacle	(*)	(*)	34	62	29	30	168
923K Activités diverses du spectacle	(*)	(*)	18	28	23	9	83
Spectacle vivant (total)	53	37	289	819	262	225	1 685
Audiovisuel	6	19	94	183	28	29	359
Ensemble du spectacle	59	56	383	1 002	290	254	2 044

Source : Insee - Dads

(*) Données soumises au secret statistique

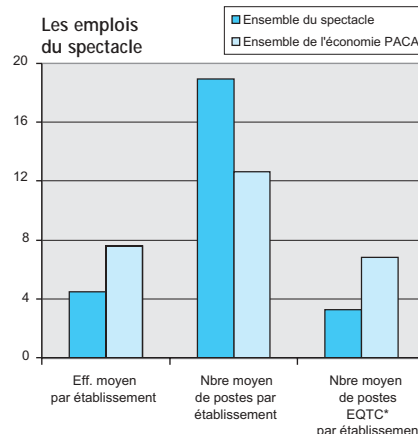
2 044 établissements du spectacle ont employé des salariés au cours de l'année 2003.

Effectifs salariés et postes à l'année

2003	Effectifs au 31/12	Postes au cours de l'année	Postes Equivalent Temps Complet
923A Activités artistiques	3 465	14 201	2 179
923B Services annexes au spectacle	1 926	9 991	1 050
923D Gestion de salle de spectacle	1 779	5 706	1 091
923K Activités diverses du spectacle	491	1 066	206
Spectacle vivant (total)	7 661	30 694	4 526
Audiovisuel	1 817	7 311	1 609
Ensemble du spectacle	9 478	38 275	6 135

Source : Insee - Dads

Les emplois du spectacle



Près de 39 000 postes au cours de l'année, qui se réduisent à 6 135 postes en équivalent temps complet. Le secteur du spectacle se caractérise par des périodes d'emploi de courte durée.

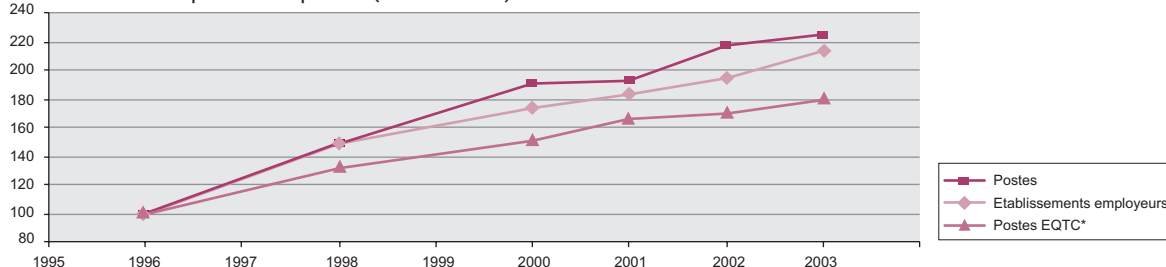
Evolution des établissements employeurs

	1996	1998	2000	2001	2002	2003
Spectacle vivant	768	1 145	1 368	1 433	1 554	1 685
Audiovisuel	192	280	295	321	316	359
Ensemble du spectacle	960	1 425	1 663	1 754	1 870	2 044

Source : Insee - Dads

La croissance de l'emploi est particulièrement marquée dans le spectacle. Le morcellement des postes y est élevé.

Evolution de l'emploi dans le spectacle (base 100 en 96)



* EQTC : Equivalent temps complet



LES ÉTABLISSEMENTS DU SPECTACLE

Les employeurs d'intermittents du spectacle d'après le CNCS

Le Centre National Cinéma Spectacle (CNCS) gère le fichier des employeurs d'intermittents du spectacle et procède au recouvrement de différentes contributions sociales. Il regroupe le Centre de Recouvrement (CR) et le Guichet Unique (Guso). Le Centre de Recouvrement concerne les employeurs des secteurs de l'audiovisuel, du cinéma et du spectacle. Parmi ces établissements, on distingue les employeurs habituels d'intermittents et les employeurs occasionnels. Le Guichet Unique s'adresse à tous les employeurs qui n'ont pas pour activité principale l'audiovisuel ou le spectacle vivant.

Les employeurs dénombrés ici sont ceux qui ont déclaré au moins un emploi d'intermittent au cours de l'année 2004.

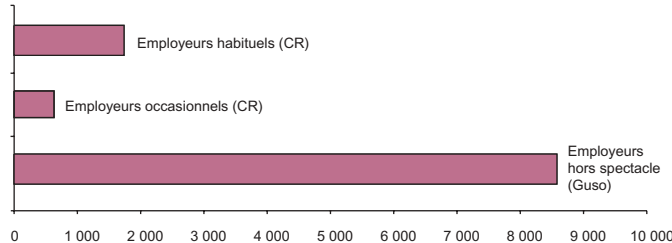
Employeurs selon le département

2004	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Employeurs habituels (CR)	41	37	343	847	247	221	1 736
Employeurs occasionnels (CR)	20	15	110	314	88	74	621
Employeurs hors spectacle (Guso)	523	403	1 461	2 816	1 972	1 397	8 572
TOTAL spectacle	584	455	1 914	3 977	2 307	1 692	10 929

Source : CNCS

10 929 établissements de la région ont employé au moins un intermittent du spectacle au cours de l'année 2004.

Les employeurs d'intermittents du spectacle

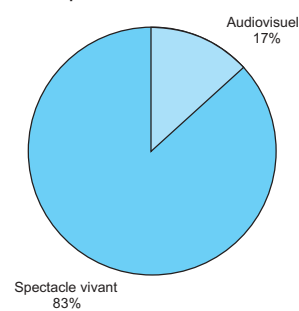


Les employeurs du spectacle (CR) par secteur d'activité

2004	Employeurs habituels	Employeurs occasionnels	Total
923A Activités artistiques	785	230	1 015
923B Services annexes au spectacle	240	50	290
923D Gestion de salle de spectacle	75	15	90
923K Activités diverses du spectacle	23	13	36
Spectacle vivant (total)	1 123	308	1 431
Audiovisuel	219	76	295
Autres secteurs d'activité	394	237	631
Ensemble du spectacle	1 736	621	2 357

Source : CNCS

Les employeurs du spectacle (CR) par secteur d'activité



2 357 employeurs d'intermittents sont des établissements spécialisés dans le spectacle, principalement dans le spectacle vivant.

Les employeurs hors spectacle (Guso)

	2004
Nbre d'employeurs actifs	8 572
Nbre de déclarations au cours de l'année	50 695
Nbre moyen de déclaration / employeur	5,9

Source : CNCS

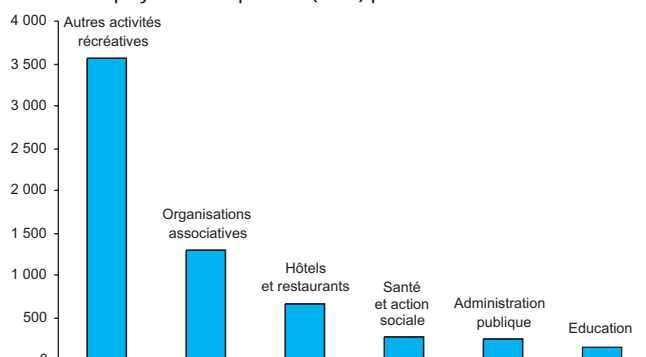
8 572 employeurs d'intermittents ne sont pas des établissements du spectacle. Ils ont déclaré en moyenne 5,9 emplois d'intermittent au cours de l'année.

Les employeurs hors spectacle (Guso) par secteur d'activité

2004 (code Ape)	Nbre d'établissements
Autres activités récréatives (927C)	3 566
Organisations associatives (913E)	1 284
Hôtels et restaurants (55)	665
Santé et action sociale (85)	262
Administration publique (75)	241
Education (80)	153
Autres secteurs d'activité	672
Secteur non renseigné	1 740
Ensemble du spectacle	8 583

Source : CNCS

Les employeurs hors spectacle (Guso) par secteur d'activité



Hors spectacle, les salariés intermittents sont employés dans des secteurs d'activité diversifiés.



LES ETABLISSEMENTS DU SPECTACLE

Les établissements cotisants et les stagiaires de l'Afdas

L'Afdas est un fonds d'assurance formation qui gère, au niveau national, l'ensemble du dispositif de la formation professionnelle des secteurs du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel, de la publicité et des loisirs. Les informations publiées ici portent sur le champ du spectacle et ne reflètent donc que partiellement les activités de l'Afdas.

Les stagiaires sont les salariés qui ont bénéficié au cours de l'année d'une formation financée par l'Afdas. Il peut s'agir de salariés permanents d'entreprises du spectacle, ou d'intermittents remplissant certaines conditions (au moins 48 cachets sur deux ans d'activité).

Répartition départementale

Secteur du spectacle - 2004	Etablissements cotisants	Stagiaires "salariés permanents"	Stagiaires intermittents du spectacle
Alpes-de-Haute-Provence	47	12	14
Hautes-Alpes	46	8	12
Alpes-Maritimes	284	161	85
Bouches-du-Rhône	886	479	514
Var	206	130	57
Vaucluse	237	89	78
PACA	1 706	879	760

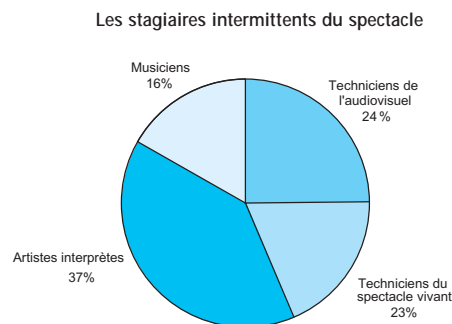
Source : Afdas Délégation Sud-Est

En Paca, 1 706 établissements du spectacle cotisent à l'Afdas en 2004.

Les stagiaires "intermittents du spectacle" selon la profession

Secteur du spectacle - 2004	Stagiaires intermittents du spectacle
Techniciens de l'audiovisuel	180
Techniciens du spectacle vivant	171
Artistes interprètes	287
Musiciens	122
TOTAL	760

Source : Afdas Délégation Sud-Est



1 639 stagiaires du spectacle ont été gérés par l'Afdas au cours de l'année, dont 760 intermittents.

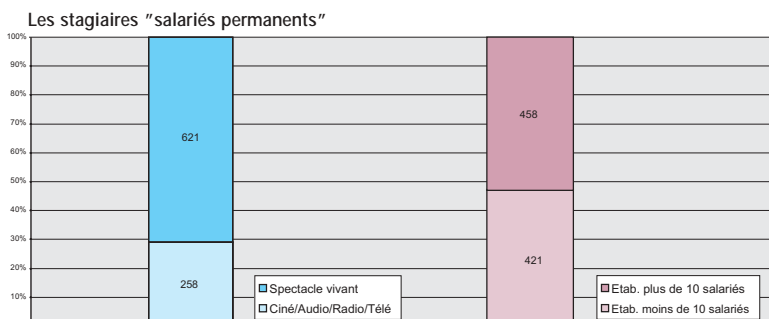
Près de la moitié des stagiaires intermittents sont des techniciens de l'audiovisuel ou du spectacle vivant.

Les stagiaires "salariés permanents" selon le type d'établissement

Secteur du spectacle - 2004	Nbre d'établissements cotisants	Nbre moyen de stagiaires par établissement
Secteur de l'établissement		
Spectacle vivant	1 351	0,46
Ciné/Audio/Radio/Télé	355	0,73
Taille de l'établissement		
Moins de 10 salariés	1 609	0,26
Plus de 10 salariés	97	4,72
Ensemble des établissements du spectacle	1 706	0,52

Source : Afdas Délégation Sud-Est

Le nombre moyen de stagiaires par établissement est plus réduit dans le spectacle vivant que dans l'audiovisuel. Il est particulièrement faible pour les établissements de petite taille.





LES ÉTABLISSEMENTS DU SPECTACLE

Les licences d'entrepreneur de spectacles

Toute personne qui exerce une activité d'exploitation de lieu de spectacles, de production ou de diffusion de spectacles, quel que soit le mode de gestion, public ou privé, à but lucratif ou non est considérée comme entrepreneur de spectacles.

L'exercice de l'activité d'entrepreneur de spectacle est soumis à la délivrance par l'administration d'une licence spécifique. La licence est attribuée à une personne physique en fonction de l'activité de l'établissement. Plusieurs licences de catégories différentes peuvent être attribuées à une même personne au sein d'un établissement unique.

Répartition départementale

Décembre 2004	Etablissements "entrepreneurs de spectacles"		Licences attribuées	
Alpes-de-Haute-Provence	39	2,7%	60	2,8%
Hautes-Alpes	23	1,6%	39	1,8%
Alpes-Maritimes	314	21,7%	496	23,2%
Bouches-du-Rhône	671	46,4%	948	44,3%
Var	202	14,0%	293	13,7%
Vaucluse	196	13,6%	306	14,3%
PACA	1 445	100,0%	2 142	100,0%

Source : Drac Paca

En décembre 2004, 2 142 licences d'entrepreneurs de spectacles sont attribuées pour 1 445 établissements.

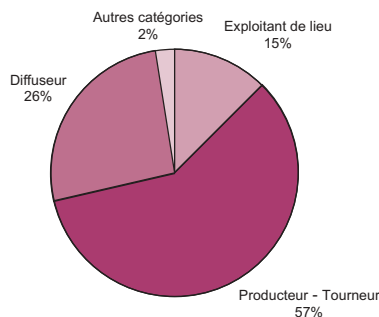
Les catégories de licence

Décembre 2004	Licences attribuées	
1 - Exploitant de lieu de spectacle	313	14,6%
2 - Producteur ou tourneur	1 215	56,7%
3 - Diffuseur	562	26,2%
Autres catégories*	52	2,4%
TOTAL	2 142	100,0%

Source : Drac Paca

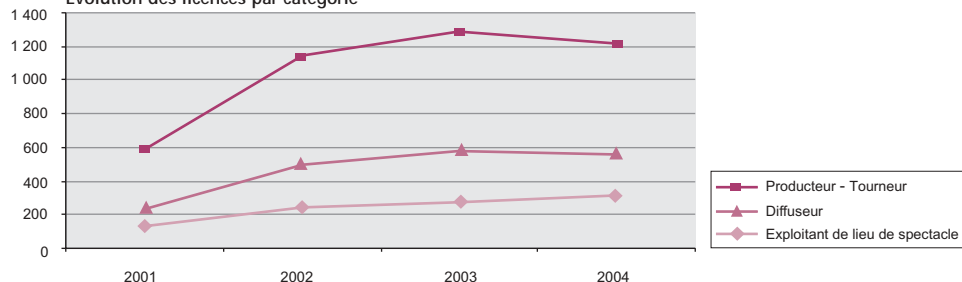
* Anciennes catégories de licences attribuées avant 2000

Les licences par catégories



57% des licences concernent des activités de producteur ou tourneur de spectacles

Evolution des licences par catégorie



En 2004, le nombre de licences d'entrepreneurs de spectacle n'augmente plus.

ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

Le champ du spectacle

Le champ du spectacle retenu couvre le secteur du spectacle vivant et une partie du secteur de l'audiovisuel.

Cette approche étendue tient compte de la mobilité de certaines catégories de professionnels entre les deux secteurs. Le recours régulier aux intermittents du spectacle dans l'audiovisuel et dans le spectacle vivant justifie également une approche sectorielle comparée.

La comparabilité des données

La connaissance approfondie de l'emploi dans le secteur du spectacle passe nécessairement par un rapprochement de l'ensemble des sources disponibles. Néanmoins, la comparaison des données n'est pas toujours possible compte tenu de la diversité des sources et des champs qu'elles recouvrent.

La nomenclature d'activités française (NAF)

Différentes sources s'appuient sur la Nomenclature d'activités fran-

çaise (NAF) pour qualifier l'activité des établissements. Le secteur audiovisuel n'est pas détaillé dans les tableaux. Il comprend l'Édition d'enregistrements sonores (221G), la Production de films pour la télévision (921A), la Production de films institutionnels et publicitaires (921B), la Production de films pour le cinéma (921C), les Prestations techniques pour le cinéma (921D), les Activités de radio (922A), la Production de programmes de télévision (922B), les Chaînes

généralistes (922D), les Chaînes thématiques (922E) et les Distributeurs de bouquets de programme radio-tv (922F).

Les codes retenus pour la définition du champ du spectacle tiennent compte de l'évolution de la NAF à partir de 2003.

L'année de référence

L'ensemble des données publiées porte sur la dernière année disponible. Pour cette édition, il s'agit de l'année 2004, hormis pour les tableaux issus des Dads (2003).



LES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE

Les professionnels du spectacle inscrits à l'Anpe

La demande d'emploi dans le secteur du spectacle ne peut être lue comme dans les autres secteurs. Elle comprend les intermittents du spectacle qui pourraient être assimilés à des actifs occupés puisqu'ils exercent une activité professionnelle, même si celle-ci est discontinue. On parlera donc de professionnels du spectacle inscrits à l'Anpe plutôt que de demandeurs d'emploi.

Afin de tenir compte de cette activité intermittente, toute les catégories de demandeurs d'emploi ont été prises en compte (cat. 1, 2, 3, 6, 7 et 8). La répartition par métier est définie d'après le métier recherché enregistré par l'Anpe selon sa nomenclature (Rome).

Professionnels du spectacle inscrits à l'Anpe selon le département

Décembre 2004	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Métiers artistiques	187	121	1 515	3 246	1 193	908	7 170
Métiers techniques	80	54	789	1 637	392	302	3 254
Autres métiers	22	23	323	662	173	102	1 305
TOTAL	289	198	2 627	5 545	1 758	1 312	11 729

Source : ANPE, DRTEFP-PACA

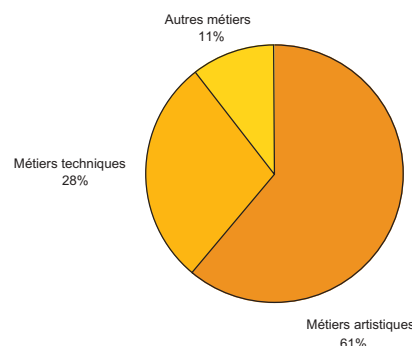
Fin 2004, 11 729 professionnels du spectacle sont inscrits à l'Anpe, dont 61% dans des métiers artistiques.

Répartition par métier (Rome)

Décembre 2004	Professionnels du spectacle inscrits à l'Anpe	
Métiers artistiques :		
21211-Artiste dramatique	1 361	11,6%
21212-Artiste musique/chant	3 688	31,4%
21213-Artiste de la danse	786	6,7%
21214-Artiste cirque/music-hall	447	3,8%
21215-Pro. mise en scène/réalisation	588	5,0%
21216-Animateur-présentateur	280	2,4%
21217-Présentateur de modèles	20	0,2%
Métiers techniques :		
21221-Professionnel son	898	7,7%
21222-Professionnel image	590	5,0%
21223-Professionnel éclairage	404	3,4%
21224-Pro. décor/accessoires	790	6,7%
21225-Pro. costume/habillage	196	1,7%
21226-Pro. coiffure/maquillage	110	0,9%
21227-Pro. montage image/son	266	2,3%
Autres métiers :		
21231-Pro. production spectacles	956	8,2%
21232-Agent promotion artistes	87	0,7%
21241-Opérateur d'attractions	24	0,2%
21242-Employé des jeux	96	0,8%
21243-Exploit équipement loisir/sport	142	1,2%
TOTAL spectacle	11 729	100,0%

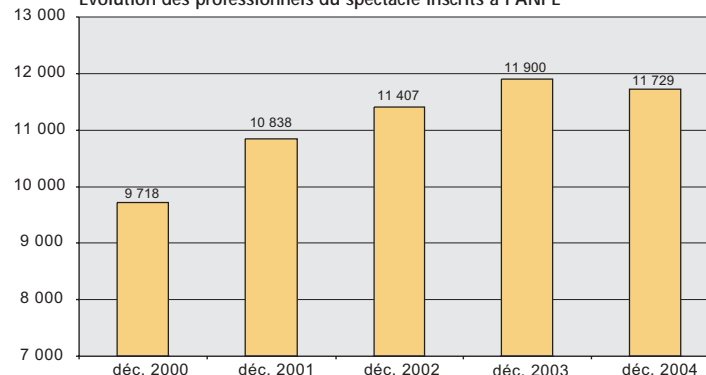
Source : ANPE, DRTEFP-PACA

Les professionnels du spectacle inscrits à l'Anpe



Près du tiers des professionnels du spectacle inscrits à l'Anpe sont des artistes de la musique et du chant.

Evolution des professionnels du spectacle inscrits à l'ANPE



En 2004, le nombre de professionnels du spectacle inscrits à l'Anpe n'augmente plus.



LES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE

Les intermittents du spectacle indemnisés au titre des annexes 8 et 10

Les intermittents comptabilisés par les Assedic sont ceux indemnisés au titre des annexes 8 et 10 par le régime d'assurance chômage. Les intermittents pris en compte ici sont en cours d'indemnisation au 31 décembre. Ces chiffres ne tiennent donc pas compte des intermittents en période de carence, en congés maladie, etc... à cette date. Ils diffèrent également du nombre global d'intermittents indemnisés au cours de l'année. La répartition des intermittents par métier est définie d'après le métier recherché enregistré par l'Anpe (nomenclature Rome).

Intermittents du spectacle indemnisés selon le département

Décembre 2004	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Métiers artistiques	98	64	644	1 605	575	522	3 508
Métiers techniques	33	23	335	767	168	171	1 497
Autres métiers du spectacle	(*)	(*)	59	235	40	41	386
Autres métiers hors spectacle	(*)	(*)	63	276	83	33	478
TOTAL	148	104	1 101	2 883	866	767	5 869

Sources : Assedic Alpes Provence / Assedic Côte d'Azur

(*) Données soumises au secret statistique

En décembre 2004, 5 869 intermittents du spectacle sont indemnisés par les Assedic au titre des annexes 8 et 10.

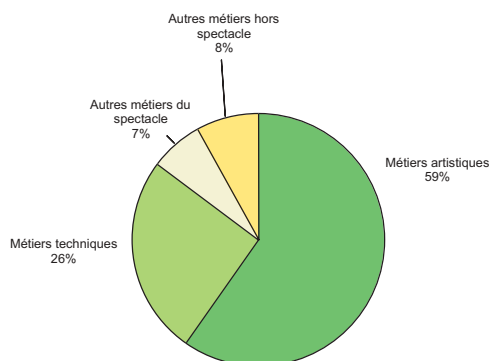
Répartition par métier (Rome)

Décembre 2004	Intermittents indemnisés	
Métiers artistiques :		
21211-Artiste dramatique	727	12,4%
21212-Artiste musique/chant	1 936	33,0%
21213-Artiste de la danse	311	5,3%
21214-Artiste cirque/music-hall	254	4,3%
21215-Pro. mise en scène/réalisation	238	4,1%
21216-Animateur-présentateur	40	0,7%
21217-Présentateur de modèles	(*)	(*)
Métiers techniques :		
21221-Professionnel son	356	6,1%
21222-Professionnel image	218	3,7%
21223-Professionnel éclairage	278	4,7%
21224-Pro. décor/accessoires	432	7,4%
21225-Pro. costume/habillage	84	1,4%
21226-Pro. coiffure/maquillage	37	0,6%
21227-Pro. montage image/son	92	1,6%
Autres métiers :		
21231-Pro. production spectacles	379	6,5%
21232-Agent promotion artistes	6	0,1%
21241-Opérateur d'attractions	0	0,0%
21242-Employé des jeux	(*)	(*)
21243-Exploit équipement loisir/sport	0	0,0%
Autres métiers hors spectacle	478	8,1%
TOTAL indemnisés	5 869	100,0%

Sources : Assedic Alpes Provence / Assedic Côte d'Azur

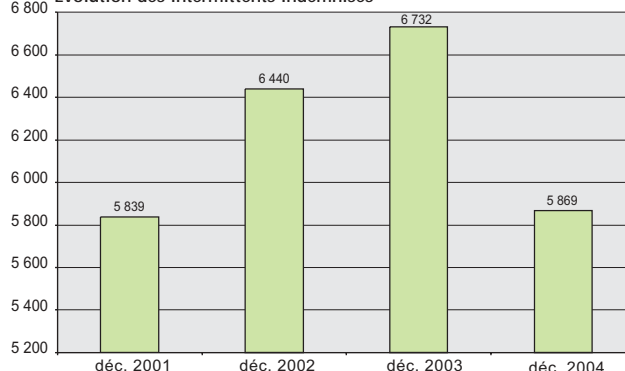
(*) Données soumises au secret statistique

Les intermittents du spectacle indemnisés



59% des intermittents indemnisés relèvent de métiers artistiques.

Evolution des intermittents indemnisés



Entre 2003 et 2004, le nombre d'intermittents indemnisés au 31 décembre a diminué de 13% en Provence-Alpes-Côte d'Azur.



LES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE

Les salariés du spectacle d'après les Dads

Le fichier Dads de l'Insee permet de dénombrer les salariés de l'ensemble des secteurs d'activité, hors agriculture, services domestiques, activités extraterritoriales et administration d'Etat. Les salariés de la région sont identifiés d'après leur lieu de résidence, qu'ils aient ou non travaillé en région. Le secteur d'activité (spectacle vivant ou audiovisuel) correspond au secteur du spectacle dans lequel le salarié a effectué le plus d'heures au cours de l'année. Les salariés qui totalisent moins de 150 heures dans le secteur sont définis comme "occasionnels du spectacle". Les salariés qui travaillent 150 heures et plus dans le secteur sont assimilés aux "professionnels du spectacle".

Salariés du spectacle selon le département de résidence

2003	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Spectacle vivant	431	350	6 138	11 331	2 965	2 842	24 057
Audiovisuel	259	141	2 629	6 080	1 438	1 213	11 760
TOTAL spectacle	690	491	8 767	17 411	4 403	4 055	35 817

Source : Insee - Dads

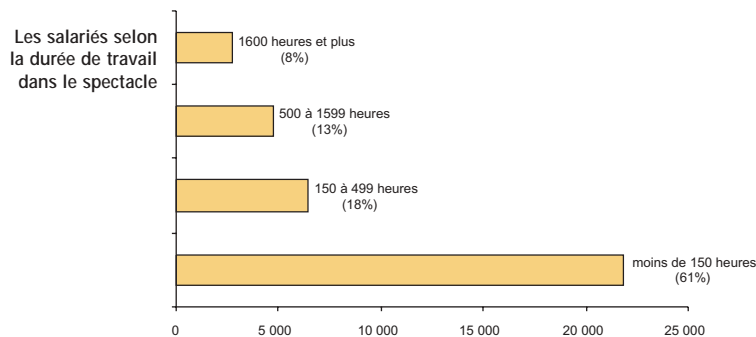
35 817 salariés domiciliés en Paca ont travaillé au moins une heure dans le spectacle au cours de l'année 2003.

Salariés selon la durée de travail dans le spectacle

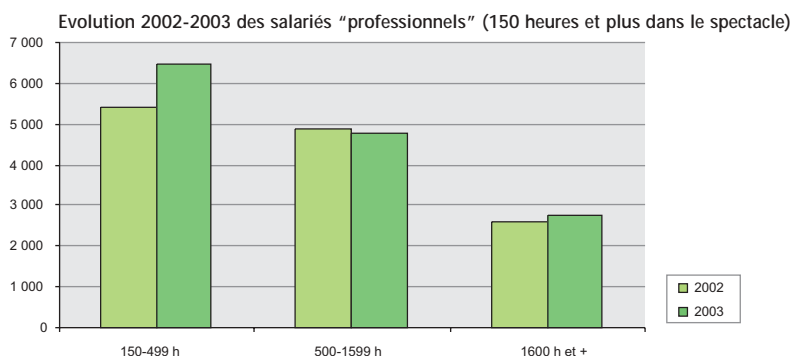
2003	moins de 150 heures	150 à 499 heures	500 à 1599 heures	1600 heures et plus	Total salariés
923A Activités artistiques	5 784	2 670	1 672	724	10 850
923B Services annexes au spectacle	5 202	1 328	854	366	7 750
923D Gestion de salle de spectacle	2 404	836	641	504	4 385
923K Activités diverses du spectacle	494	290	217	71	1 072
Spectacle vivant (total)	13 884	5 124	3 384	1 665	24 057
Audiovisuel	7 961	1 325	1 405	1 069	11 760
Ensemble du spectacle	21 845	6 449	4 789	2 734	35 817

Source : Insee - Dads

Le secteur du spectacle mobilise un grand nombre de salariés occasionnels (moins de 150 heures dans le secteur au cours de l'année).



En 2003, près de 14 000 salariés ont travaillé 150 heures et plus dans le spectacle. 7 523 d'entre eux y ont travaillé 500 heures et plus.



Le nombre de salariés "professionnels" travaillant moins de 500 heures dans le spectacle augmente en 2003.